

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



### Agence du revenu du Québec

Volume 3 no 20 – 13 janvier 2020

*Négociation 2020*

## Le comité de négociation de Revenu Québec se prépare

Le comité de négociation des professionnels de Revenu Québec a entamé son travail en vue de la négociation de la seconde convention collective des 5000 membres de l'organisation.

Les professionnelles et professionnels de Revenu Québec forment une unité autonome dans ses négociations avec l'employeur. Par contre, ses négociations seront certainement influencées par celles de la fonction publique.

Rappelons que le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, a proposé à la fonction publique des augmentations salariales de 7 % pour les cinq prochaines années, soit 1,75 % lors de la première et la deuxième année, de 1,5 % la troisième année et de 1 % la quatrième et la cinquième année.

L'employeur offre également un montant forfaitaire de 1000 \$ aux salariés ayant atteint le maximum de l'échelle salariale, mais à la condition qu'ils aient une année effective de travail, ce qui exclut donc plusieurs membres du SPGQ.

Finalement, le gouvernement propose de créer trois forums. Ceux-ci porteront la réussite éducative, l'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile et la santé globale des personnes salariées.

[Le SPGQ a jugé ces offres choquantes et indécentes.](#)

### Soyez solidaires

Le personnel professionnel de Revenu Québec a tout intérêt à se montrer solidaire de ses collègues de la fonction publique. Il est probable que les négociateurs patronaux de Revenu Québec présentent une offre initiale basée sur celle faite aux salariés de la fonction publique. S'ils parviennent à obtenir une meilleure offre, cela aura des répercussions positives sur notre négociation.

Lors de la négociation de la première convention collective, les représentants patronaux ont démontré une réelle volonté de trouver un terrain d'entente uniquement après qu'une entente de principe soit intervenue entre le Conseil du trésor et le personnel professionnel de la fonction publique.

## **Votre négociation**

Cela étant dit, le comité de négociation du personnel professionnel de Revenu Québec a commencé son travail de préparation de la prochaine négociation. Le 8 novembre 2019, le conseil d'organisme parapublic de l'Agence du revenu du Québec a élu les membres de son comité de négociation. Celui-ci est composé de Valérie Côté, Vincent Roy-Léonard et David Bernans. Aux trois membres élus s'ajoute Martin Pinault, conseiller au SPGQ et membre du SPGQ à Revenu Québec.

Le comité commencera par élaborer un plan de travail et un projet de stratégie de négociation. Cependant, le comité juge souhaitable d'attendre la fin des travaux du comité d'expertise, d'attraction et de rétention du personnel avant de sonder ses membres. Ce rapport indépendant pourrait fournir des éléments pertinents pour la prochaine négociation.

Le comité de négociation vous tiendra informé dès qu'il y aura des développements dans le cadre de la négociation.

### **Le comité de négociation de Revenu Québec :**

Valérie Côté  
Vincent Roy-Léonard  
David Bernans  
Martin Pinault